



**Demande de soumissions
dans le cadre d'un arrangement en matière d'approvisionnement (l'AMA)
concernant les licences de logiciels**

N° de la demande de soumissions	1000231119
Date de clôture : 14 h p.m.	2021.07.06
Retourner les soumissions à :	À l'attention de : Braden Munro Courriel : braden.munro@canada.ca Numéro de référence de la DP : 1000231119 Les prix proposés doivent figurer uniquement dans la proposition financière. Aucun prix ne doit figurer dans les autres parties de la soumission. Veuillez consulter l'article 5 « Préparation des soumissions » pour en savoir plus.
Date de livraison requis des livrables initiaux	à l'attribution du contrat

1. Arrangement en matière d'approvisionnement concernant les licences de logiciels

La présente demande de soumissions est émise dans le cadre de l'arrangement en matière d'approvisionnement concernant les licences de logiciels (l'AMA) dont le numéro de dossier de TPSGC est le #EN578-100808/D. Toutes les modalités de l'AMA s'appliquent et font partie de la demande de soumissions et de tout marché subséquent.

2. Besoin

L'entrepreneur s'engage à fournir au client les biens décrits dans le contrat subséquent, y compris l'Énoncé des travaux, conformément au contrat subséquent et aux prix énoncés dans ce dernier. Cela comprend :

- (i) l'octroi d'une licence au titulaire pour l'utilisation du logiciel sous licence, conformément au contrat, qui répond à toutes les exigences de l'Énoncé des besoins;
- (ii) la prestation de services de maintenance et de soutien pour le logiciel sous licence, conformément au contrat, au cours de la période de maintenance et de soutien;

3. Résumé

Santé Canada a besoin d'acheter un logiciel d'automatisation des processus robotiques pour un projet pilote visant à améliorer la capacité de respecter les obligations de service, à réduire les arriérés, à améliorer la rapidité du traitement des opérations, à améliorer la qualité des données, à réduire les erreurs et à fournir davantage de conseils à valeur ajoutée, avec la possibilité de mettre en œuvre la technologie d'automatisation robotisée des processus (ARP) dans les secteurs de Santé Canada comme solution pour faire face aux augmentations importantes des demandes reçues depuis le début de la pandémie de COVID-19.

4. Demande de soumissions

Le Canada demande aux fournisseurs et aux revendeurs de catégorie 1 de présenter, conformément à la partie 6B de l'AMA, leur prix global le plus bas pour le besoin décrit aux présentes.



5. Préparation des soumissions

En plus du nombre de copies requises à l'article 6B.9, Préparation des réponses aux demandes de soumissions - Instructions, le Canada demande aux soumissionnaires de fournir des copies additionnelles de leur soumission, comme suit :

Santé Canada vous invite à envoyer des copies électroniques à :

Courriel : braden.munro@canada.ca

Les soumissions transmises par voie électronique doivent contenir des pièces jointes distinctes, chacune des parties devant être traitée dans des documents PDF distincts.

La proposition financière doit être une pièce jointe distincte.

La **taille maximale** des courriels de Santé Canada est de **20 Mo**. Si la taille du fichier de votre soumission par courriel (y compris toutes les parties de la soumission) est supérieure à 20 mégaoctets, veuillez transmettre votre courriel avec toutes les pièces jointes dans un fichier zip. Si le fichier zip est encore trop volumineux ou s'il n'est pas possible de le faire, veuillez envoyer la soumission sous forme de courriels distincts clairement intitulés. Exemple :

NOM DU FOURNISSEUR – DP 1 000 210 757 soumission 1 de 3.

NOM DU FOURNISSEUR – DP 1 000 210 757 soumission 2 de 3.

NOM DU FOURNISSEUR – DP 1 000 210 757 soumission 3 de 3.

6. Demandes de renseignements

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins cinq [5] jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

7. Méthode d'évaluation et de sélection des entrepreneurs

Le Canada sélectionnera le soumissionnaire retenu en se fondant sur l'une des méthodes suivantes, telles qu'elles sont décrites à l'article 6B.7 de l'AMA :

(iii) i) soumission conforme recevable ayant le prix le plus bas;

Voir l'annexe B pour la liste des critères d'évaluation techniques obligatoires.

8. Inspection et acceptation

Tous les produits livrables fournis en vertu du marché subséquent de la présente demande de soumissions pourront être inspectés par le responsable technique ou son représentant. Si un produit livrable tel que soumis n'est pas fourni conformément aux exigences de l'énoncé des besoins et à la satisfaction du responsable technique, ce dernier aura le droit de le rejeter ou d'exiger qu'il soit corrigé aux frais de l'entrepreneur avant de recommander le paiement.

9. Autorité contractante

Name: Braden Munro
Title: Agent Principal, Approvisionnement et Contrats
Telephone: 613-296-2619
E-mail: braden.munro@canada.ca

10. Dispositions en matière de sécurité

Il n'y a aucune exigence de sécurité applicable au contrat.



Les entrepreneurs qui ne détiennent pas de cote de sécurité doivent être accompagnés:

1. Les entrepreneurs qui ne détiennent pas de cote de sécurité doivent être accompagnés par un employé ou un commissionnaire en tout temps lors de la visite d'installations du gouvernement du Canada.
2. L'information qui doit être utilisée dans le développement de produit(s) sous contrat, comme le matériel de référence ou autre mis à la disposition de l'entrepreneur, doit être de l'information non classifiée et considérée comme pouvant être divulguée au public par SC / l'ASPC / ou le gouvernement du Canada.
3. Aucune information protégée ou classifiée ne doit être mise à la disposition de l'entrepreneur, utilisée dans la production du produit contracté, ou produite à la suite de ce contrat.

Il incombe au chargé du projet de s'assurer que le personnel qui n'a pas fait l'objet d'un contrôle de sécurité n'a pas le droit de voir ou de manipuler des documents protégés ou classifiés, comme ce personnel peut avoir à répondre à cette exigence. Ce personnel doit être accompagné en tant que visiteur pour s'assurer qu'il n'a pas l'occasion de voir des documents protégés ou classifiés qui pourraient avoir été laissés involontairement à la vue de tous lors de la visite d'un établissement de Santé Canada ou de l'ASPC.

11. Autorisation de l'éditeur de logiciel

Si le soumissionnaire n'est pas l'éditeur de logiciel des produits compris dans la proposition et que ces produits ne sont pas des logiciels libres, le soumissionnaire doit fournir une lettre de l'éditeur du logiciel. Cette lettre devra certifier que ce dernier comprend et reconnaît que le soumissionnaire a présenté une proposition en réponse à la demande de soumissions, et qu'il accepte d'accorder toutes les licences qui doivent être acquises dans le cadre de la présente demande de soumissions, conformément à l'Énoncé des besoins et aux conditions du contrat subséquent. Si cette attestation obligatoire n'est pas remplie ou fournie tel que demandé, l'autorité contractante en informera le soumissionnaire et lui donnera un délai afin de se conformer aux exigences.

12. Énoncé des besoins: Voir l'annexe « A »



13. Tableaux d'établissement des prix

Tableau 1 — Liste des livrables initiaux							
N° d'article	Nom de produit du fabricant (conformément au catalogue des arrangements en matière d'approvisionnement portant sur l'achat de licences de logiciels, ci— après « logiciel sous licence ») Insérez des lignes si nécessaire	No de pièce du fabricant (conformément au catalogue des arrangements en matière d'approvisionnement portant sur l'achat de licences de logiciels)	Type de support d'information (téléchargement par Internet, sauf indication contraire)	Période (Maintenance des logicielles, soutien, abonnement ou autre période, le cas échéant)	Qté (unité de mesure)	Prix unitaire	Prix calculé
1				15 mois à compter de l'attribution du contrat			
2				15 mois à compter de l'attribution du contrat			
3				15 mois à compter de l'attribution du contrat			
4				15 mois à compter de l'attribution du contrat			
TOTAL CAD :							

Tableau 2 — Liste relative à la période initiale de maintenance et de soutien de logiciel						
N° d'article	Nom de produit du fabricant (conformément au catalogue des arrangements en matière d'approvisionnement portant sur l'achat de licences de logiciels, ci-après « logiciels sous licence »)	N° de pièce du fabricant (conformément au catalogue des arrangements en matière d'approvisionnement portant sur l'achat de licences de logiciels)	Période (Maintenance des logiciels, soutien, abonnement ou autre période, le cas échéant)	Qté (unité de mesure)	Prix unitaire	Prix calculé
1			15 mois à compter de l'attribution du contrat			
2			15 mois à compter de l'attribution du contrat			
3			15 mois à compter de l'attribution du contrat			
4			15 mois à compter de l'attribution du contrat			
TOTAL CAD :						

Tableau 3 - Deux périodes d'option de 6 mois - livrables logiciels



N° d'article	Nom de produit du fabricant (conformément au catalogue des arrangements en matière d'approvisionnement portant sur l'achat de licences de logiciels, ci-après « logiciel sous licence »)	N° de pièce du fabricant (conformément au catalogue des arrangements en matière d'approvisionnement portant sur l'achat de licences de logiciels)	Type de support (téléchargement sur Internet, sauf indication contraire)	Qté (unité de mesure)	Prix unitaire	Prix calculé
1	(élément du tableau 1)					
2	(élément du tableau 1)					
3	(élément du tableau 1)					
4	(élément du tableau 1)					
TOTAL CAD :						

Tableau 4 – Deux périodes d'option de 6 mois - Maintenance et/ou support du logiciel						
N° d'article	Nom de produit du fabricant (conformément au catalogue des arrangements en matière d'approvisionnement portant sur l'achat de licences de logiciels)	N° de pièce du fabricant (conformément au catalogue des arrangements en matière d'approvisionnement portant sur l'achat de licences de logiciels)	Qté (unité de mesure)	Prix unitaire	Prix calculé	
1	(élément du tableau 2)					
2	(élément du tableau 2)					
3	(élément du tableau 2)					
4	(élément du tableau 2)					
TOTAL CAD :						

Tableau 5 — Prix total de la soumission		
N° d'article		Prix
1	Total (CAD) des livrables logiciels initiaux	
2	Total (CAD) de la maintenance et/ou de l'assistance logicielles initiales	
3	Total (CAD) des éléments livrables logiciels facultatifs (<i>le cas échéant</i>)	
4	Total (DAC) de la maintenance et/ou de l'assistance logicielles facultatives (<i>le cas échéant</i>)	
PRIX TOTAL DE LA SOUMISSION :		0,00 \$

ANNEXE A — ÉNONCÉ DES BESOINS

Nom du projet : Projet Nitro

1.0 Contexte

Le traitement des opérations salariales est un défi de longue date aux ressources adéquates pour gérer les demandes, effectuer un contrôle de la qualité et fournir des services exceptionnels au portefeuille de Santé Canada. Depuis le début de la pandémie de COVID-19, il est devenu de plus en plus difficile de traiter toutes les opérations salariales en temps opportun et de manière qualitative, ce qui souligne à



nouveau la nécessité d'examiner les solutions potentielles qui pourraient produire des gains d'efficacité, réduire les taux d'erreur et permettre aux fournisseurs de services de fournir des services de meilleure qualité aux clients.

Avec l'appui du Fonds pour les solutions dans le cadre de la période d'acceptation des propositions 2020 sur la COVID-19, la Direction des services en ressources humaines (DSRH) au sein de la Direction générale des services de gestion (DGSG) et la Direction des opérations financières (DOF) au sein de la Direction générale du dirigeant principal des finances (DGDPF) ont l'intention d'expérimenter la possibilité de mettre en œuvre la technologie d'automatisation robotique des processus (ARP) dans les RH et les Finances comme solution pour faire face aux augmentations importantes des demandes reçues depuis le début de la pandémie de COVID-19. Notre principal candidat à l'automatisation est l'opération de dotation en personnel intérimaire pour une période de moins de quatre (4) mois; toutefois, nous prévoyons également examiner les processus relatifs aux heures supplémentaires compensatoires et aux pièces justificatives.

Actuellement, les fournisseurs de services au sein des RH et des Finances (coordonnateurs du déroulement du travail des RH, adjoints aux RH, responsables de la comptabilisation du temps des RH et analystes de la gestion des salaires) doivent traiter les opérations de dotation en personnel intérimaire pour une période de moins de quatre (4) mois, les heures supplémentaires compensatoires et les demandes de pièces justificatives. Les robots ARP travailleront pour le compte de ces fournisseurs de services et les employés ne seront pas autorisés à accéder à la gestion ou à la modification des robots.

Ce projet est entrepris afin d'améliorer la capacité de répondre aux obligations de service, de réduire les arriérés, d'améliorer la rapidité du traitement des opérations, d'améliorer la qualité des données, de réduire les erreurs et de fournir davantage de conseils à valeur ajoutée. Cet objectif sera atteint grâce aux niveaux extraordinaires de précision et de rapidité dont font preuve les robots ARP.

2.0 Objectif ou mission du projet

Le projet Nitro vise à accroître l'efficacité, à réduire les taux d'erreur et à permettre aux fournisseurs de services de fournir des services de meilleure qualité aux clients grâce à la mise en œuvre de la technologie ARP dans les domaines des RH et des finances. Le projet sera axé sur l'automatisation de l'opération de dotation en personnel intérimaire pour une période de moins de quatre (4) mois, mais nous prévoyons aussi examiner les processus relatifs aux heures supplémentaires compensatoires et aux pièces justificatives.

La durée du projet Nitro devrait être de douze (12) mois à compter de l'attribution du contrat. Les détails sur nos échéances sont fournis dans le tableau ci-dessous :

N°	Jalon du projet	Description	Date prévue
1	Configuration du projet	<ul style="list-style-type: none">Mettre au point des diagrammes de processus et des modèles Excel qui calquent le logiciel qui sera automatisé.Développer des robots de démonstration à l'aide des modèles Excel.Obtenir les approbations pour permettre aux robots d'accéder aux environnements d'essai pour le système PeopleSoft HR et SAP.Fournir les logiciels et les infrastructures nécessaires.Développer des robots à exécuter dans les environnements d'essai.	Période prévue de trois (3) mois à compter de la date d'attribution du contrat



		<ul style="list-style-type: none">• Effectuer les évaluations exigées/recommandées.	
2	Essais et observations	<ul style="list-style-type: none">• Effectuer des tests dans des environnements d'essai.• Comparer les temps de traitement et la précision des robots avec ceux des experts en la matière.• Présenter le travail accompli et les résultats au comité d'examen.• Mettre en œuvre les commentaires du comité d'examen.	Période prévue de neuf (9) mois à partir du premier jalon du projet
3	Examen et clôture	<ul style="list-style-type: none">• Démontrer les résultats complets de l'expérimentation et produire les leçons apprises et examiner/réviser les livrables finaux.• Créer des versions définitives de toute la documentation du projet en fonction de la rétroaction sur les livrables.	Période prévue de trois (3) mois à partir du deuxième jalon du projet

Voici les ressources dont nous aurons besoin :

- Cinq (5) licences pour les développeurs
- Capacités de production de rapports et d'analyse
- Capacité de travailler sur place (sur les serveurs infonuagiques de SC)
- Minimum de deux (2) robots d'arrière-guichet

3.0 Clients/utilisateurs

Les robots ARP travailleront pour le compte des fournisseurs de services au sein des RH et des Finances (coordonnateurs du déroulement du travail des RH, adjoints aux RH, responsables de la comptabilisation du temps des RH et analystes de la gestion des salaires); toutefois, ces employés n'auront pas accès à la gestion ou à la modification des robots. Toute correspondance entre les robots et les employés se fera au moyen de courriels envoyés par les robots, avec une interaction minimale de la part des employés.

Les seules personnes qui auront accès à l'environnement d'exécution des robots seront les développeurs citoyens de l'équipe de la DSRH. Les développeurs citoyens sont des employés qui ne font pas partie des équipes informatiques centrales de l'organisation et qui prennent part à des activités de développement, comme le développement d'automatisations.

4.0 Description du projet

4.1 Caractéristiques

Le logiciel ARP devra présenter les caractéristiques suivantes :

- Un environnement de développement convivial
- Option de déploiement dans le nuage et/ou sur place
- Hébergement dans le nuage ou sur place au moyen des environnements standards de Santé Canada
- Robots de guichet et d'arrière-guichet
- Possibilité de visualiser les analyses de données
- Prise en charge de la reconnaissance optique de caractères (ROC)
- Possibilité d'enregistrement d'écran



- Compatibilité avec les logiciels actuels :
 - o SAP (version 7.4)
 - o Application Web de PeopleSoft
 - o Microsoft Windows 7 et Windows 10
 - o Microsoft Office 2010 et Microsoft Office 2016
 - o Foxit Phantom PDF
 - o IBM Lotus Notes 9
 - o Internet Explorer ou Google Chrome
 - o Explorateur de fichiers (possibilité d'utiliser l'explorateur de fichiers pour accéder aux lecteurs partagés)

4.2 Fonctions

En utilisant le logiciel ARP, les développeurs citoyens internes développeront des automatisations, appelées « robots », qui sont configurées en utilisant un processus avec peu ou pas de code. Les développeurs citoyens font référence à des utilisateurs qui ne sont pas des développeurs logiciels, mais qui sont relativement habiles pour apprendre un nouveau logiciel en utilisant une interface graphique simple au lieu d'un code texte.

4.3 Interface utilisateur

Le logiciel ARP nécessitera une application graphique permettant aux utilisateurs de créer des listes d'activités qui peuvent être exécutées en séquence. Une activité peut représenter toute fonction unique qu'un utilisateur peut exécuter sur un ordinateur, comme cliquer ou taper du texte dans une zone de texte. Ces activités sont configurées et organisées avec un minimum de programmation.

4.4 Exigences en matière de sécurité

En raison de la nature des informations protégées que notre solution utilisera, notre solution ARP sera hébergée dans le réseau de SC. En outre, l'équipe de projet limitera l'accès aux informations protégées par l'utilisation de permissions d'accès aux fichiers et dossiers.

4.5 Exigences de performance

Le logiciel ARP doit être capable de réduire le temps de traitement nécessaire à l'examen des données incluses dans les modèles PDF et Excel, à l'analyse de ces données dans l'application requise (SAP, PeopleSoft) par rapport aux fournisseurs de services formés pour ces rôles.

4.6 Conformité aux normes

La mise en œuvre du logiciel ARP doit pouvoir respecter les [directives et normes](#) de Santé Canada en matière de développement d'applications. En outre, le logiciel ARP doit répondre aux exigences en matière de contrôles de gouvernance dans le cadre des « exigences relatives aux journaux et aux pratiques de vérification » (voir : [normes de développement](#)), compte tenu de la nature des données.

4.7 Exigences de compatibilité

Le logiciel ARP doit être compatible avec les logiciels actuels, notamment :

- o SAP (version 7.4)
- o Application Web de PeopleSoft
- o Microsoft Windows 7 et Windows 10
- o Microsoft Office 2010 et Microsoft Office 2016
- o Foxit Phantom PDF
- o IBM Lotus Notes 9
- o Internet Explorer ou Google Chrome



4.8 Le logiciel ARP doit pouvoir fonctionner dans le nuage de Santé Canada ou sur place en utilisant les environnements standards de Santé Canada.

4.9 Exigences de mise à niveau

Toute exigence de mise à niveau du logiciel ARP sera incluse dans le prix d'acquisition et assujettie aux modalités convenues entre les responsables de l'approvisionnement de Santé Canada et le fournisseur, ainsi qu'aux modalités de l'accord d'AA.

4.10 Exigences d'installation

Les exigences d'installation dépendent de celles énoncées par le fournisseur retenu dans le cadre du processus d'appel d'offres par l'entremise de l'arrangement portant sur l'achat de licences de logiciels.

4.11 Aide et documentation pour les utilisateurs

Les robots accèdent aux boîtes de réception Outlook partagées pour lire les courriels transmis par les clients qui lancent ces opérations. Ils téléchargeront ensuite les formulaires joints, le cas échéant, liront les informations et effectueront la saisie des données dans PeopleSoft et SAP au nom des fournisseurs de services. Les robots seront configurés pour acheminer l'opération à un utilisateur humain aux fins de traitement s'ils rencontrent quelque chose qu'ils ne sont pas spécifiquement programmés pour traiter.

Les robots produiront des renseignements protégés B dans les courriels qui seront envoyés aux employés et enregistrés dans le réseau de Santé Canada. Il s'agit principalement du formulaire C-STAR qui sera envoyé par courriel aux employés ainsi que des mises à jour de l'état d'exécution des robots.

Ce système intégrera deux composantes :

1. Nous créerons des fichiers de configuration à l'aide d'un outil de développement fourni par le fournisseur. Les fichiers de configuration contiennent les instructions qui forment le flux d'exécution du robot. Ces fichiers de configuration ne peuvent être exécutés que par le logiciel fourni par le fournisseur d'ARP. Sans accès au logiciel ARP du fournisseur, les fichiers de configuration ne peuvent pas être exécutés en tant que robots.
2. Ces fichiers seraient introduits dans un logiciel (également fourni par le fournisseur du logiciel ARP) qui fonctionnerait sur un serveur en nuage. Ce logiciel côté serveur serait responsable de la planification de l'exécution des robots et de l'enregistrement des mesures d'exécution des robots.

Les deux composantes requises par le fournisseur du logiciel ARP (mentionné ci-dessus) sont toutes deux octroyées sous licence. En d'autres termes, nous avons besoin de licences actives afin d'utiliser le logiciel ARP. Par conséquent, nous achèterons des licences auprès du fournisseur du logiciel ARP.

5.0 Livrables

Voici les produits livrables proposés sur la base des attentes actuelles; toutefois, certaines de ces échéances sont susceptibles d'être modifiées en fonction des dépendances du projet. Nous prévoyons fournir un calendrier plus détaillé et plus précis lors de notre rapport du 1^{er} trimestre, une fois que nous aurons achevé les livrables initiaux.

Livrable	Description	Date d'achèvement prévue
Diagrammes de processus	Achèvement des diagrammes de processus relatifs à la dotation en personnel intérimaire pour une	Trois (3) mois à compter de la date d'attribution du contrat ou plus tôt



	période de moins de quatre (4) mois, aux heures supplémentaires compensatoires et aux pièces justificatives	
Évaluations	Achèvement de l'évaluation du formulaire d'admission dans le nuage et de l'énoncé de sensibilité	Trois (3) mois à compter de la date d'attribution du contrat ou plus tôt
Développement de robots de démonstration	Développement de robots de démonstration pour les heures supplémentaires compensatoires et les pièces justificatives	Trois (3) mois à compter de la date d'attribution du contrat ou plus tôt
Traitement des exceptions	Déterminer les exceptions que le robot rencontrera lors du traitement des opérations relatives à la dotation en personnel intérimaire pour moins de quatre (4) mois, aux heures supplémentaires compensatoires et aux pièces justificatives.	Trois (3) mois à compter de la date d'attribution du contrat ou plus tôt
Approvisionnement	La technologie ARP nécessite un logiciel pour configurer les robots, des licences pour faire fonctionner les robots et un serveur dans le nuage de SC.	Quatre (4) mois à compter de la date d'attribution du contrat ou plus tôt
Développement de robots	Développer des robots pour le traitement des opérations relatives à la dotation en personnel intérimaire pour une période de moins de quatre (4) mois, aux heures supplémentaires compensatoires et aux pièces justificatives.	Quatre (4) mois à compter de la date d'attribution du contrat ou plus tôt
Mise à l'essai du processus	Mettre au point plusieurs essais qui nous aideront à déterminer si le robot fonctionne comme prévu.	Quatre (4) mois à compter de la date d'attribution du contrat ou plus tôt
Premier examen du traitement des opérations relatives à la dotation en personnel intérimaire	Réunion avec le comité de révision	Sept (7) mois à compter de la date d'attribution du contrat ou plus tôt
Deuxième examen du traitement des opérations relatives à la dotation en personnel intérimaire	Réunion avec le comité de révision	Huit (8) mois à compter de la date d'attribution du contrat ou plus tôt
Mise à l'essai dans l'environnement de production	Mettre nos robots à l'essai dans des systèmes de production après la réussite des essais dans des environnements de test. Chacune de ces transactions sera vérifiée manuellement par un utilisateur humain.	Douze (12) mois à compter de la date d'attribution du contrat ou plus tôt
Documentation	Consigner les leçons apprises, rapporter nos résultats quantitatifs et qualitatifs tout au long de l'expérimentation, créer une page	Treize (13) mois à compter de la date d'attribution du contrat ou plus tôt



	GCpédia, créer une vidéo de démonstration de l'un de nos robots ARP, recommander les prochaines étapes aux cadres du portefeuille de la Santé, et présenter les résultats finaux au Fonds pour les solutions.	
Gestion du changement	Déployer la gestion du changement aux gestionnaires et aux experts en la matière au sein de la DSRH, la DOF et le BDPF.	En cours
Approbations	Obtenir l'autorisation d'exécuter le logiciel ARP dans les environnements de test PeopleSoft HR et SAP.	En cours
Évaluations finales	Effectuer l'évaluation des facteurs relatifs à la vie privée et l'évaluation des facteurs algorithmiques.	En cours

6.0 Contraintes

N°	Catégorie	Contraintes
1.	Approvisionnement	L'évaluation des facteurs relatifs à la vie privée, le formulaire d'admission dans le nuage, l'énoncé de sensibilité et la demande de changement du SAGIR doivent être remplis avant l'approvisionnement. Ce projet nécessitera l'acquisition de logiciels et de licences ARP, ainsi que d'un serveur dans le nuage de SC.
2	Sécurité	En raison de la nature des renseignements protégés avec lesquels notre robot travaille, nous prendrons toutes les précautions nécessaires pour protéger ces renseignements. Il s'agit de configurer les permissions d'accès aux dossiers pour restreindre l'accès aux renseignements protégés aux seuls membres de l'équipe de projet désignés, et l'exécution de nos expérimentations uniquement dans des environnements de test qui ne se répercutent pas sur les systèmes de production. Les fournisseurs n'auront accès à aucun renseignement dans le cadre de notre projet, car la solution sera hébergée sur le réseau de SC.
*3	Portée	Le champ d'application défini pour le projet doit être respecté.

7.0 Hypothèses

N°	On suppose que :
1.	Un budget suffisant sera prévu pour le projet intégral.
2.	La technologie ARP sera compatible avec les logiciels existants, notamment PeopleSoft et SAP.
3.	La DRSR-DGSG, la DOF-DGDPF et le BDF travailleront activement sur le projet et le soutiendront.



N°	On suppose que :
4.	Les processus des RH et des Finances restent suffisamment stables pour être automatisés.



ANNEXE "B" CRITÈRES TECHNIQUES OBLIGATOIRES

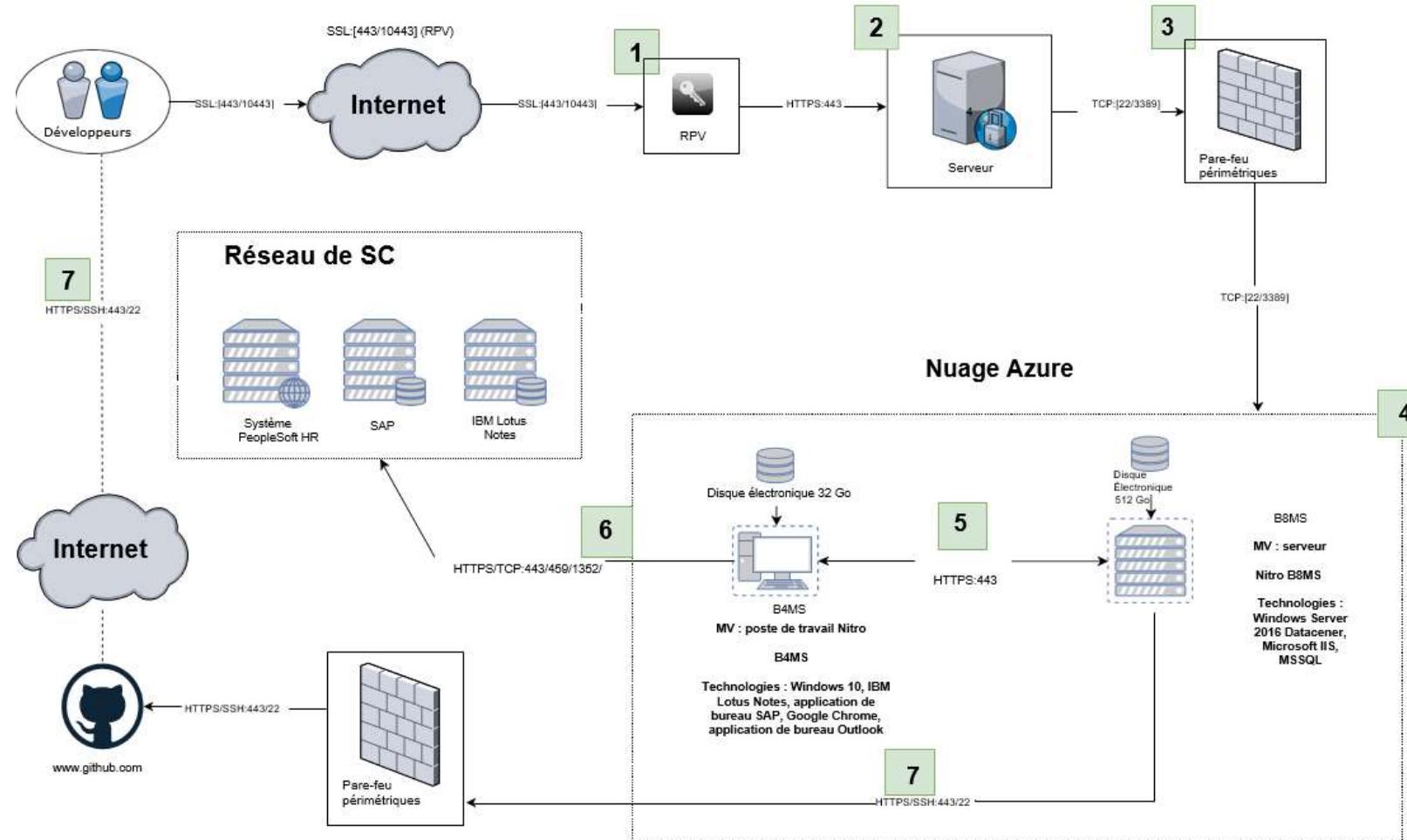
Dans leurs propositions, les soumissionnaires doivent démontrer qu'ils respectent les critères obligatoires indiqués ci-dessous. Toute soumission qui ne satisfait pas à tous les critères obligatoires sera jugée non recevable et sera rejetée d'emblée.

N°	Critères
1.	Doit assurer la compatibilité avec les logiciels actuels (énumérés à la section 4.0).
2.	Doit prévoir une fonctionnalité copier-coller.
3.	Doit permettre de visualiser les analyses de données.
4.	Doit prévoir la possibilité d'enregistrer des écrans.
5.	Doit assurer une bonne intégration de la technologie ARP avec les services du réseau de SC. (Annexe 1)
6.	Doit pouvoir fonctionner sur des réseaux de serveurs en nuage ou sur place.
7.	Doit permettre la fonctionnalité Microsoft Windows.
8.	Doit permettre un déploiement flexible.
9.	Doit fournir une formation autodidacte afin que le développeur citoyen puisse développer des automatisations avec le logiciel ARP.
10.	Doit permettre de mener à bien les tâches ARP requises.
11.	Doit pouvoir fonctionner et mener à bien les tâches ARP dans l'environnement standard de SC (l'environnement standard étant un environnement de test dans le cas d'une expérience, mais un environnement complet en production).
12.	Un budget de 65 000 \$ plus taxes a été prévu pour la période initiale de ce besoin et ne doit pas être dépassé. (Périodes d'option non incluses)



Annexe 1:

Diagramme de réseau du projet Nitro



- 1** Les développeurs accèdent au réseau de Santé Canada et au nuage de SC au moyen d'un tunnel RPV sécurisé.
- 2** En étant connectés au service RPV, les développeurs de Santé Canada accèdent au serveur d'administration hôte au moyen du portail Web (HTTPS).
- 3** À partir du serveur d'administration hôte, les développeurs de Santé Canada seront alors en mesure d'accéder aux machines virtuelles de SC en passant à travers le pare-feu périmétrique au moyen du protocole SSH/RDP.
- 4** Il y a deux machines virtuelles :
 Poste de travail Nitro : La machine virtuelle B4MS est destinée à agir comme poste de travail et sera munie d'un disque électronique de 32 Go. Cette machine fonctionnera sous Windows 10 en tant que bureau virtuel Windows (WVD) et devra avoir accès au système PeopleSoft HR de SC, à SAP et à IBM Lotus Notes. Bien que le bureau WVD ait besoin d'accéder à l'application de bureau Outlook, il n'est pas nécessaire qu'il puisse envoyer/recevoir des courriels (l'interface graphique d'Outlook sera mise à l'essai).
 Serveur Nitro : La machine virtuelle B8MS est destinée à faire office de serveur Web et sera dotée d'un disque électronique de 512 Go. Cette machine exécutera Server 2016 Datacenter comme système d'exploitation et fera tourner un serveur Web IIS ainsi qu'une base de données MSSQL.
- 5** Les deux machines virtuelles devront communiquer entre elles via HTTPS.
- 6** Le poste de travail Nitro devra accéder aux services/applications suivants sur le réseau de SC :
 1. Système PeopleSoft HR (HTTPS:443) 2. SAP (TCP:3200)
 3. IBM Lotus Notes (TCP:1352) 4. Outlook (TCP: 25)
- 7** Le serveur Nitro devra faire des appels sortants vers la plateforme github publique (www.github.com) pour synchroniser le contrôle de version. Les développeurs auront également accès à ce contrôle de version depuis leurs environnements.